

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Nouvelles des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1967, tome 65, p. 218-219

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Nouvelles des Anciens

AUX CHAMBRES FÉDÉRALES

Lors des élections fédérales des 28 et 29 octobre dernier, plusieurs de nos Anciens furent appelés par le peuple de leurs cantons respectifs à siéger au Conseil National. Ce sont :

pour le Valais : MM. Armand **Bochatay**, ingénieur, de Monthey, et
Félix Carruzzo, ingénieur agronome, de Saint-Pierre-de-Clages ;

pour Fribourg : M. **Gérard** Glasson, rédacteur de « La Gruyère » ;

pour Berne : M. **Jean Wilhelm**, avocat, de Saignelégier.

Nous leur présentons nos respectueuses félicitations.

NOMINATION

Dans sa séance du 12 septembre 1967, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé M. **Bernard Dutoit** en qualité de professeur extraordinaire de l'Université de Lausanne, chargé de l'enseignement du droit civil comparé et de l'introduction au droit et exercices de rédaction juridique, de la direction de l'Institut de droit comparé et de la bibliothèque de la Faculté de droit. Rappelons que M. Dutoit, docteur en droit, a fait ses études à la Faculté de droit de Lausanne, puis à l'Institut du droit aérien à Cologne. Il possède le diplôme de l'Institut des hautes études internationales de Paris et celui de russe de l'Ecole nationale des langues orientales. Depuis 1966, il est secrétaire au Bureau permanent de la Conférence de La Haye de droit international privé. Nous le félicitons pour sa flatteuse nomination.

EXAMENS ET LICENCES

Plusieurs de nos Anciens ont passé récemment et avec succès d'importants examens :

Université de Fribourg :

Licence en lettres :

M. **Raymond Berguerand**, de Saint-Maurice, professeur à Saint-Maurice ;

M. **Michel Coquoz**, de Vernayaz, professeur à Saint-Maurice ;

Licence en droit :

M. **Nicolas Grand**, de Romont.

Licence en sciences économiques et sociales :

M. **Albert Arlettaz, de Vouvry** ;
M. **Gérard Dayer**, d'Hérémenche ;
M. **André Gillioz**, de Monthey ;
M. **Michel Micheli**, des Evouettes.

Université de Lausanne :

Examen final de médecine :

M. **René Bussien**, de Lausanne.

Licence en droit :

M. **Jean-Claude de Haller**, de Lausanne.

Licence en sciences économiques et sociales :

M. **Bernard Richard**, de Lavey-Village ;
M. **Jean Simonazzi**, de Monthey, professeur à Saint-Maurice.

Université de Genève :

Licence en droit :

M. **Raphaël Biaggi**, de Martigny.

A tous, nous présentons nos félicitations.

NOUVEAUX FOYERS

Se sont unis par les liens du mariage :

le 29 juin : M. **Ramon Granges**, de Fully, et Mlle Elisabeth Schweizer, de Stettfurt ;

le 8 juillet : M. **Pierre-Marie Faval** et Mlle Marie-Louise Joris, tous deux d'Orsières ;

le 15 juillet : M. **Paul Schaller** et Mlle Anne-Marie Paratte, tous deux de Porrentruy ;

le 5 août : M. **César Revaz**, de Salvan, et Mlle Mireille Reat, de Le Sautet/Corps (Isère) ;

le 12 août : M. **François Gasser** et Mlle Danièle Lugon, tous deux de Sion ;

le 19 août : M. **Michel Detorrenté**, de Monthey, et Mlle Priska Cathrein, de Lucerne ;

le 24 août : M. **Georges Spagnoli**, de Martigny, et Mlle Anne van Hall, d'Albufeira (Portugal) ;

le 9 septembre : M. **Jean-Pierre Gross**, de Lausanne, et Mlle Maria Reyes Vidal-Quadras, de Barcelone ;

le 18 septembre : M. **Fabio Michetti**, de Leysin, et Mlle Annelis Klaus, de Zurich.

Nous adressons à ces nouveaux foyers nos vœux et nos compliments.